

MOIRANS-EN-MONTAGNE Aménagement

Plan local d'urbanisme : les habitants invités à donner leur avis

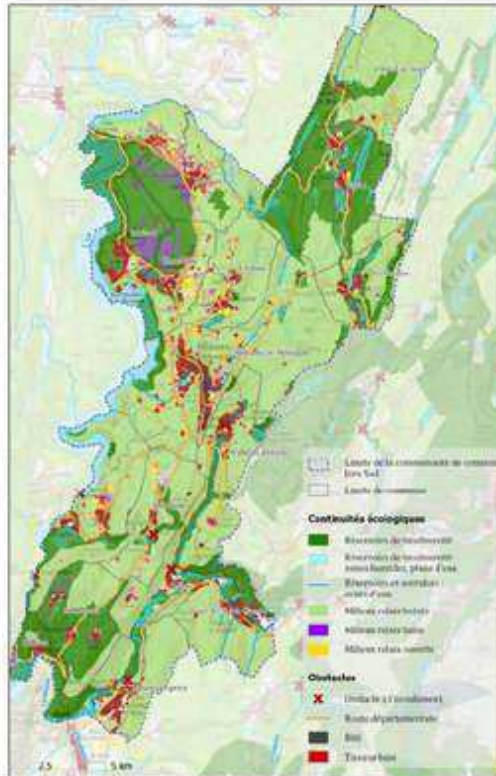
La communauté d'agglomération a fait un point, vendredi, sur le développement du Plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes Jura sud (CCJS). Les habitants sont invités à apporter leurs observations pour l'enrichir.

Ils seront disponibles dès la mi-avril. Des registres d'observations sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) vont être ouverts dans les 17 mairies de la communauté de communes Jura sud (CCJS). Les habitants pourront y inscrire leurs observations sur son développement.

C'est, entre autres, l'annonce qui a été faite par Gérald Husson, vice-président de la CCJS, et Maxime Bachetti, chargé de mission PLUi au Parc naturel régional du Haut Jura, lors d'une réunion publique sur ce Plan local d'urbanisme, qui a eu lieu vendredi 29 mars à la salle des fêtes de Moirans-en-Montagne.

Le diagnostic terminé

Devant une quarantaine de personnes, Gérald Husson et Maxime Bachetti ont fait le point sur son avancement. Commencé en 2017, son élaboration doit être terminée en 2017 et se termina en 2020. « Les compétences en matière de PLU et de docu-



Les milieux boisés, l'environnement... Ce sont autant de données prises en compte pour la constitution de ce PLUi. Photo DR

ment d'urbanisme, ont été retirées aux communes pour être transférées aux intercommunalités », ont-ils rappelé. « À ce jour le diagnos-

tic territorial qui a été élaboré par neuf comités de pilotage est terminé. Nous travaillons actuellement sur le projet d'aménagement et

LES OBJECTIFS DU PLUI

- Maintenir et favoriser l'accueil de nouvelles populations tout en gardant la diversité de l'offre de logements et de services pour tous les foyers.
- Soutenir et renforcer les services publics, culturels, scolaires, sportifs, sociaux et de santé ainsi que dynamiser le tissu artisanal et industriel.
- Maintenir, valoriser et protéger les éléments qualitatifs paysagers et patrimoniaux. Il s'agit également de développer l'accueil touristique
- Promouvoir les dispositifs destinés à valoriser les ressources d'énergie renouvelables locales

Pour en savoir plus : www.jurasud.net/le-plui

de développement durable ».

Objectif : définir un projet de territoire pour les 15 années à venir. Il doit par exemple prévoir le logement de 400 habitants supplémentaires sur le territoire de la CCJS à l'horizon 2030. De celui-ci dépendra, notamment, la possibilité de délivrer des permis de construire pour les futurs chantiers suivant des objectifs précis (lire par ailleurs).

Les incertitudes des maires

Les questions sont surtout venues d'élus municipaux. En ligne de mire : les craintes que ces nouveaux critères du PLUi (écologique notamment) ne favorisent les grandes communes.

« N'y a-t-il pas une volonté politique non avouée de favoriser le logement des habitants proche de leur lieu de travail, c'est-à-dire, dans les

villes s'est inquiété l'un d'eux. Ceci alors que les villages ont besoin d'habitants pour survivre ? ». À cette question, Gérald Husson, également maire de la plus petite commune de la CCJS (Châtel-de-Joux), répond que le développement des petits villages sera assuré mais selon un rythme proportionné à la taille des communes.

« Pour Châtel-de-Joux, je souhaite la construction de deux maisons », a-t-il donné comme exemple.

Un autre élu demande ce que deviendra le PLUi après le regroupement des communautés de communes. Gérald Husson assure que le PLUi sera mis en œuvre en l'état par la nouvelle collectivité. Il pourra être modifié en fonction de l'évolution de la population par exemple.

De notre correspondant
GILLES PHILIPPE

VIRY Théâtre

Trois pièces pour le prix d'une

Le groupe théâtre de Pêlé-Mêle poursuit sa série de représentations théâtrales.

Les plus jeunes, plongés dans le milieu médical interpréteront deux petites pièces : les ados, évolueront dans le milieu tourmenté de la psychiatrie, avec « Loubli » de Guillaume Moraine. Enfin les adultes, joueront « Hystérie au couvent », une pièce de Jérôme Vuillennet.

Prochaines dates : les 5 et 6 avril à 20 h 30 à la salle des fêtes de Viry. Ouverture des portes, une heure avant le début du spectacle Pas de



Les pièces auront lieu vendredi et samedi. Photo Le Progrès/Roger PANSARD

réserve. Entrée 6€, 4€ pour les adhérents, gratuit pour les enfants du primaire.

SAINT-CLAUDE Association

La bourse aux vêtements de Printemps lancée

Ce mardi 2 avril, les membres de l'UDAF de Saint-Claude étaient dans les starting-blocks dès 9 h pour préparer la salle des fêtes et accueillir les premiers déposants. Ils commencent la grande récolte de la bourse aux vêtements qui continue ce mercredi dans les mêmes horaires. De 9 h à 18 h, les habitants sont invités à venir déposer leurs vêtements. Objectif : venir en aide à l'Épicerie solidaire.

Le dernier rendez-vous se-



C'est une dizaine de bénévoles, en duo, qui accueillent les déposants. Photo Progrès/DANIEL BOSIO

ra jeudi, de 9 h à 18 h. Les acheteurs sont attendus en

grand nombre pour trouver de bonnes affaires.